

GARANTIE SAPHIR



ASSISTANCE

MÉCANIQUE

SERVICE

✓ Garantie 12 Mois

✓ 10 ans ou 200 000 km
(au jour de la vente)

✓ Véhicules de prestige/ Haut de Gamme

✓ Tous Risques Sauf
(jusqu'à 100 000 km ou de moins de 5 ans)

✓ Garantie risque dénommé
Moteur / Boîte / Pont
(De 100 001 km à 200 000 km ou entre 5 et 10 ans)

1 Garantie Tous Risques Sauf

L'ensemble des pièces est couvert par ce contrat, à l'exclusion des organes, composants et opérations cités ci-après :

PIECES EXCLUES :

- La carrosserie, la peinture, le toit ouvrant mécanique (en cas de toit ouvrant électrique, son moteur est couvert), la capote manuelle ou électrique et ses commandes, la sellerie et les organes affectés à cette dernière, le toit amovible et les organes affectés à ce dernier.
- Les dommages causés par la corrosion. • Les pneumatiques et jantes.
- Les vitres, lunettes (dégivrantes ou non) rétroviseurs (en cas de rétroviseurs électriques, seuls les moteurs sont couverts), phares, feux.
- Les disques (freins et embrayage), les tambours, les plaquettes et garnitures de freins,
- L'échappement (pot, silencieux et tubes) catalysés ou non.
- Les amortisseurs, sauf en cas de casse fortuite. • Les bougies et bougies de préchauffage.
- Toutes les durits, les courroies (la courroie de distribution est exclue, à moins qu'elle n'ait été remplacée selon les recommandations du constructeur), canalisations, flexibles, câbles, câblages et tous les faisceaux.
- Tous les filtres. • Les réservoirs.
- Les pédales, les leviers de vitesses et de frein à main, les ceintures de sécurité et système airbag.
- La batterie, les fusibles, les ampoules.
- L'autoradio, lecteur CD, lecteur DVD, chargeur CD, écran vidéo, l'installation audiophone, les antennes et leurs moteurs, téléphone de voiture, allume-cigare.
- L'installation antiviol, le système de verrouillage de direction, et les serrures mécaniques.
- Tous les joints, (le joint de culasse est couvert).

2 Garantie Risque Dénommé Moteur / Boîte / Pont

• DANS LE MOTEUR

Les pièces lubrifiées en mouvement suivantes : chemises, pistons et axes, segments, bielles, coussinets, vilebrequin, pompe à huile, chaîne de distribution lubrifiée, pignons, poussoirs, culbuteurs, arbre à cames, soupapes, guides et valves, culasse **(sauf carters et joints)**.

• DANS LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

Joint de culasse **(sauf conduits et durits)**.

• DANS LA BOITE DE VITESSES

Boîte de vitesses mécanique : Les pièces lubrifiées en mouvement suivantes : arbres, roulements, pignons, anneaux de synchrones, baladeur, axes et fourchettes de sélection interne **(sauf carters et joints, boîte de transfert et over drive)**.

Boîte de vitesses automatique : Convertisseurs, arbre de turbine, arbre de pompe à huile **(sauf carters, joints, et boîtier de gestion)**.

• DANS LE PONT

Les pièces lubrifiées à l'intérieur du pont : pignons, roulements, couronne planétaire et satellite **(sauf carters et joints)**.

• DANS LE CIRCUIT ÉLECTRIQUE

Démarreur, alternateur.

• DANS LE SYSTEME DE FREINAGE

Maître-cylindre de freins.

• PIÈCES

Uniquement les pièces ci-dessus énumérées, ET SEULEMENT EN CAS DE CASSE FORTUITE.

• INGREDIENTS

Les ingrédients sont pris en charge uniquement si nécessaires à la remise en état, suite à la défaillance d'une pièce garantie.

• MAIN-D'OEUVRE

Barème du constructeur appliqué uniquement sur le remplacement des pièces défectueuses garanties. La main-d'œuvre afférente à la recherche de panne ne sera acceptée que pour les pièces prises en charge, et dans la limite de 0 h 30 maximum.